



Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique Election au Conseil Scientifique de l'Inserm (2019 – 2022)

Collège B1 : Valérie URBACH (CRCN Inserm)

Chercheur, un métier profondément transformé

Notre mission principale n'est plus de faire avancer le front des connaissances. Notre utilité sociale se mesure plus à notre capacité à obtenir des financements qu'à développer des projets originaux et audacieux. L'effondrement des dotations récurrentes et le financement de la recherche sur projets excluent des projets de qualité et précarisent de très nombreux emplois. La dévalorisation de nos missions et des moyens qui nous sont accessibles contrastent avec l'impétueuse nécessité de progrès en matière de connaissance du vivant.

Le rôle de la communauté scientifique au Conseil Scientifique

Dans le cadre de l'évaluation des unités et de la politique de recherche, le conseil scientifique de l'Inserm est un lieu de discussion où peuvent s'exprimer les sensibilités, les difficultés, les revendications de tous les acteurs de la recherche. Quelle que soit notre affiliation (Inserm, CNRS, Université) nous sommes tous concernés par cette élection car l'intrication des structures rend les décisions prises par les unes applicables aux autres.

Le paysage de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Depuis une vingtaine d'années, toutes les restructurations vont dans le sens de la territorialisation autour de grands pôles, au risque de graves inégalités territoriales. Dans la lignée des précédentes, la Loi de Programmation de la Recherche enfonce le clou en asservissant d'avantage la recherche publique et les universités aux intérêts des entreprises.

Les appels à projets

Si l'évaluation des projets à financer par les pairs est pertinente, la faiblesse des dotations récurrentes nous oblige à la chasse aux contrats devenue incontournable pour disposer de moyens minimum. Les trop faibles taux de financements sur projets pèsent sur les choix de recherche, excluent des programmes de qualité et nous contraignent à renouveler l'exercice en permanence. En outre, ce mode de financement sur projets engendre une précarisation des personnels, une déperdition absurde de compétences au lieu du recrutement d'ingénieurs et de techniciens statutaires formés de façon pérenne.

La crise sanitaire montre les conséquences désastreuses de la politique de pilotage sur projets à court terme. Le chapitre sur les vaccins (recherche, financement, production et distribution) est particulièrement révélateur de gâchis, de scandales inhérents aux lois du marché appliquées à la Recherche.

Voter SNTRS-CGT, c'est exiger que

- Les instances scientifiques de l'Inserm gardent un rôle central dans l'évaluation des unités
- Le Conseil Scientifique soit un lieu de construction de la politique scientifique et non d'accompagnement de la politique de la Direction Générale.
-

Voter SNTRS CGT, c'est voter POUR

- Défendre l'évaluation scientifique nationale et comparative des unités
- Une politique de recrutement jeune des chercheurs
- Lutter contre la précarité, les pertes de compétences qui fragilisent les laboratoires et l'administration
- Faire respecter l'égalité de traitement des agents et l'égalité professionnelle Femme - Homme
- Améliorer les conditions de travail
- Une démarche de responsabilité sociétale sur les enjeux environnements
- Une revalorisation des salaires, des primes et des carrières.

Date limite de vote électronique : Mercredi 10 Novembre 2021 14H